

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Mouila: la sénatrice Paulette MOUNGUENGUI échange avec les conseillers locaux

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

PROFITANT de l'intersession parlementaire, Paulette MOUNGUENGUI, sénatrice de la Douya-Onoye et de la commune de Mouila, a échangé dernièrement avec les conseillers municipaux et départementaux. Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des comptes rendus parlementaires s'est déroulée dans l'une des salles de l'Hôtel de ville de Mouila, en présence du maire de Mouila, Jean-Norbert Diramba, et des maires d'arrondissement. La parlementaire est revenue longuement sur les différentes lois votées au Sénat, citant

ainsi, sans être exhaustive, celles portant sur les violences faites aux femmes; sur les Codes du travail, et civil gabonais, le mariage coutumier, l'état civil, etc.

Pendant ces échanges, qui ont captivé l'attention des conseillers municipaux et départementaux, la sénatrice a expliqué qu'il y a eu, durant la session ordinaire qui a pris fin le 30 juin 2021, des textes de lois qui ont suscité beaucoup d'intérêt. Faisant ainsi allusion au texte législatif relatif au Code civil qui a connu des modifications notables. Comme les autres lois précitées. Y compris sur la santé reproductive, la numérisation du fichier d'état civil avec l'allongement des délais des déclarations de naissances.

La vénérable Paulette



Photo: Félicien Ndongo

L'assistance lors des échanges avec la sénatrice Paulette MOUNGUENGUI.

MOUNGUENGUI a par ailleurs rappelé le respect des mesures barrières dans la lutte contre le Covid-19. Tout comme elle a invité les populations de sa

circonscription électorale à "se faire vacciner pour retrouver une vie normale". Au terme des échanges, un repas a été offert aux conseillers municipaux

et départementaux qui, faut-il le préciser, appartiennent à plusieurs formations politiques: le PDG, Les Démocrates, le SDG, l'Adere et le RHM.

L'ANPN va baliser la réserve aquatique du Delta de l'Ogooué

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

JUDICAËL Régis Kéma Kéma, conservateur des Parcs marins d'Ozouri, Olendé, Cap Lopez et des Réserves aquatiques de Mandji-Etimboue, canyons du Cap Lopez, Delta de l'Ogooué, a informé, mardi dernier, les pêcheurs marigovéens réunis au siège de l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) du lancement, depuis le 15 septembre, de l'opération de pose des bouées de délimitation de la Réserve aquatique du Delta de l'Ogooué. Des bouées, de couleur orange (code de la marine oblige), visibles de loin et lumineuses de nuit, vont être posées sur des sites déjà matérialisés d'un commun accord avec les pêcheurs. Jusqu'ici, ces derniers utilisaient Locus Map, une application GPS Android, pour se situer par rapport aux aires marines protégées et ne pas se trouver en infraction. Désormais, non seulement ces aires seront



Photo: Sidonie Ambonauila

Une vue des bouées qui seront posées.

clairement délimitées, mais les bouées seront renforcées par des panneaux d'information portant idéogrammes et inscriptions précisant clairement les activités autorisées, réglementées ou interdites à l'intérieur desdites aires. Des installations longtemps réclamées par les pêcheurs qui sont de nature, a affirmé le conservateur, à apaiser un tant soit peu, le climat entre les pêcheurs et ses services.

Toujours est-il que de nombreux pêcheurs continuent de se plaindre

des restrictions imposées par la loi et qui entravent, selon eux, leurs activités. Ce à quoi le conservateur a opposé les statistiques dont il dispose et qui démontrent clairement que la pêche est tout à fait fructueuse en dehors des aires protégées. Il a conseillé aux pêcheurs d'explorer d'autres lieux que ceux où ils ont pris l'habitude de pêcher. Ils s'apercevront alors qu'ils peuvent réaliser de bonnes prises. Il prône "un changement de paradigme" dans les habitudes de pêche trop ancrées chez certains pêcheurs.

Fougamou: la rentrée effective au lycée Léon-Mboumba

J.F.M
Fougamou/Gabon

APRÈS une bonne rentrée administrative effectuée le 13 septembre dernier, le lycée Léon Mboumba de Fougamou (chef-lieu du département de Tsamba-Magotsi) a bien amorcé hier sa rentrée scolaire 2021-2022.

Le proviseur dudit établissement secondaire, Guy-Christian Moubokounou, s'est dit satisfait de la présence d'une grande partie du corps enseignant affecté dans (son) lycée. Tous les élèves n'y étaient pas. Mais, on peut dire que le train de la rentrée des classes au lycée Léon Mboumba est en marche. C'est probablement en début de semaine prochaine que les cours, comme un peu partout, reprendront normalement. Et connaîtront véritablement leur vitesse de croisière.

C'est heureux que le proviseur



Photo: J.F. Marolal L'Union

Lycée Léon-Mboumba de Fougamou.

Moubokounou a analysé les résultats engrangés par son établissement, l'année dernière, lors des examens nationaux du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) et du baccalauréat session 2021. Des résultats qu'il compte améliorer au cours de cette année. Seul bémol: le déficit en enseignants dans certaines matières comme les mathématiques et la géographie. D'où son cri de détresse à l'endroit de la tutelle.